



**Société par actions simplifiée au capital de 36 836 054,75 euros**  
**Siège social : 1, avenue Réaumur - 92350 Le Plessis-Robinson**  
**RCS Nanterre 378 168 470**

## **PROCES-VERBAL DES DECISIONS** **DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 6 JUIN 2025**

La société MBDA, société par actions simplifiée au capital de 53.824.021 euros, ayant son siège social au 1, avenue Réaumur - 92350 Le Plessis-Robinson, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 381 737 618, (ci-après l'« **Associé unique** »), représentée par son Président, la société de droit néerlandais MBDA BV ayant son siège à De Lairessestraat 145 E - 1075 HJ Amsterdam, Pays-Bas, elle-même représentée par Monsieur Eric BERANGER, en sa qualité de CEO,

après avoir été consulté par Monsieur Stéphane REB, Président de la société MBDA France (ci-après la « **Société** »), et

### **APRES AVOIR RAPPELE QUE :**

Les représentants du Comité Social et Economique, le Commissaire du gouvernement ainsi que le Commissaire aux Comptes (le cabinet Ernst & Young et Autres) se sont vus transmettre l'intégralité des documents remis à l'Associé unique en vue de l'adoption des décisions faisant l'objet du présent procès-verbal (à savoir le rapport de gestion du Président, le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ainsi que le texte des projets de décisions). Ils ont également été régulièrement informés de la date à laquelle l'Associé unique était appelé à se prononcer sur l'ordre du jour présenté ci-dessous, et ont été invités à faire part de leurs éventuelles remarques. Aucune observation particulière n'a été faite.

### **ET APRES AVOIR EXPOSE QUE :**

L'Associé unique, reconnaissant avoir eu communication de l'ensemble des documents nécessaires, préalablement au présent procès-verbal et pendant un temps suffisant pour en prendre connaissance, les étudier et prendre conseil,

### **A PRIS LES DECISIONS RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :**

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Renouvellement du mandat de Président de la Société de Monsieur Stéphane REB ;
- Pouvoir pour formalités.

\*\*\*



**PREMIERE DECISION**  
**APPROBATION DES COMPTES**

L'Associé unique, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Président sur la situation et l'activité de MBDA France durant l'exercice 2024 et sur les comptes correspondants,
- du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels 2024 et l'exécution de sa mission de vérification et de contrôle,

**approuve** les comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2024, tels qu'ils sont établis et lui ont été présentés, dont les principaux constituants sont :

- Total du bilan : ..... 11 221 648 483,21 €
- Résultat net : ..... 338 435 100,56 €

et donne, en conséquence, quitus au Président pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

**Cette décision, soumise à l'Associé unique, est approuvée.**

**DEUXIEME DECISION**  
**AFFECTATION DU RESULTAT**

L'Associé unique,

après avoir constaté que :

*Le bénéfice social de l'exercice 2024 s'élève à ..... 338 435 100,56 €*  
*majoré du report à nouveau bénéficiaire de ..... 64 027 083,92 €*  
*représente une **somme disponible** de ..... 402 462 184,48 €*

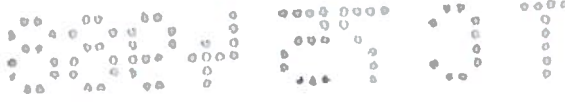
**décide** d'affecter cette somme disponible de la façon suivante :

- *distribution de dividendes pour un montant de ..... 338 167 060,00 €*  
*soit 140 € par action*
- *affectation du solde au poste de report à nouveau*  
*d'un montant de ..... 64 295 124,48 €*

Conformément aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé en outre que les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois derniers exercices :

Exercice de distribution	Dividendes	Montant des revenus distribués éligibles à la réfaction de 40 %	Montant des revenus distribués non éligibles à la réfaction de 40 %
2022	190 822 841,00 €	0%	190 822 841,00 €
2023	214 977 631,00 €	0%	214 977 631,00 €
2024	256 040 774,00 €	0%	256 040 774,00 €

**Cette décision, soumise à l'Associé unique, est approuvée.**



**TROISIEME DECISION**  
**RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE PRESIDENT DE LA SOCIETE DE M. REB**

L'Associé unique décide de renouveler, à compter du 6 juin 2025, le mandat de Président de la Société de :

**Monsieur Stéphane REB**

pour la durée statutaire de 6 années, soit jusqu'à l'issue de la consultation de l'Associé unique qui statuera en 2031 sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2030.

Monsieur Stéphane REB a déclaré par avance accepter les fonctions de Président de la Société et n'être frappé d'aucune incapacité susceptible de lui interdire l'accès à ces fonctions.

***Cette décision, soumise à l'Associé unique, est approuvée.***

**QUATRIEME DECISION**  
**FORMALITES**

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal qui constatera ces délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt afférentes aux décisions ci-dessus adoptées, partout où besoin sera.

***Cette décision, soumise à l'Associé unique, est approuvée.***

\*\*\*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé unique.

**MBDA SAS**  
**Associé unique,**  
représentée par son Président MBDA BV  
représentée par Monsieur Eric BERANGER, CEO

**MBDA FRANCE**

**COMPTES SOCIAUX**

**AU 31 DECEMBRE 2024**

**COPIE CERTIFIEE CONFORME**



S. Reb  
Président

## BILAN ACTIF

euros ACTIF		MONTANTS BRUTS 31 12 2024	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	MONTANTS NETS 31 12 2024	MONTANTS NETS 31 12 2023
A C T I F  I M M O B I L I S E	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	955 803 650,25	111 695 725,23	844 107 925,02	838 289 092,65
	Brevets, licences	146 495 527,46	111 695 725,23	34 799 802,23	28 980 969,86
	Fonds commercial	809 308 122,79	-	809 308 122,79	809 308 122,79
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 134 610 968,45	600 303 408,82	534 307 559,63	409 557 088,32
	Terrains et aménagements	43 204 149,97	15 520 505,66	27 683 644,31	25 164 825,05
	Constructions	225 844 810,02	81 083 200,02	144 761 610,00	103 851 634,77
	Installations techniques matériel outillage indust	458 594 635,60	353 432 296,86	105 162 338,74	94 152 831,70
	Matériels informatiques, de bureau, autres	213 540 614,77	150 267 406,26	63 273 208,49	56 376 471,91
	Immobilisations corporelles en cours	183 376 579,85	-	183 376 579,85	118 268 695,55
	Avances et acomptes	10 050 178,24	-	10 050 178,24	11 742 629,34
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 273 019 458,56	33 760 447,70	1 239 259 010,86	1 205 938 763,53
	Participations	1 237 085 835,48	3 500 447,70	1 233 585 387,78	1 203 086 984,49
	Autres titres immobilisés prêts	34 319 906,06	30 260 000,00	4 059 906,06	1 892 253,26
	Dépôts et autres immobilisations financières	1 613 717,02	-	1 613 717,02	959 525,78
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>3 363 434 077,26</b>	<b>745 759 581,75</b>	<b>2 617 674 495,51</b>	<b>2 453 784 944,50</b>	
A C T I F  C I R C U L A N T	STOCKS ET EN-COURS	1 984 066 769,27	153 284 979,67	1 830 781 789,60	1 569 995 528,16
	Matières premières et autres approv.	75 491 328,56	1 888 000,00	73 603 328,56	50 773 758,09
	En cours de production ( biens et services)	1 908 575 440,71	151 396 979,67	1 757 178 461,04	1 519 221 770,07
	AVANCES ET ACPTEES VERSES S/ COMMANDES	2 261 113 910,97	-	2 261 113 910,97	1 729 683 881,85
	CREANCES D'EXPLOITATION	2 586 933 905,58	25 941 765,62	2 560 992 139,96	1 995 918 641,72
	Créances clients et comptes rattachés	2 033 822 517,10	25 219 403,62	2 008 603 113,48	1 676 466 240,53
	Autres	553 111 388,48	722 362,00	552 389 026,48	319 452 401,19
	CREANCES DIVERSES	1 933 767 060,33	250 000,00	1 933 517 060,33	1 869 942 777,18
	Créances diverses autres	52 882 611,05	-	52 882 611,05	49 574 733,77
	Comptes courants de trésorerie	1 880 884 449,28	250 000,00	1 880 634 449,28	1 820 368 043,41
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	-	-	-	-
	DISPONIBILITES	7 024 625,65	-	7 024 625,65	1 798 513,43
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	10 472 495,01	-	10 472 495,01	9 402 768,56
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>8 783 378 766,81</b>	<b>179 476 745,29</b>	<b>8 603 902 021,52</b>	<b>7 176 742 110,90</b>
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES ( III )	-	-	-	-	
ECARTS DE CONVERSION ACTIF ( IV )	71 966,18	-	71 966,18	16 518,99	
<b>TOTAL ACTIF ( I + II + III + IV )</b>	<b>12 146 884 810,25</b>	<b>925 236 327,04</b>	<b>11 221 648 483,21</b>	<b>9 630 543 574,39</b>	

## BILAN PASSIF

	euros PASSIF	MONTANTS 31 12 2024	TOTAUX 31 12 2024	MONTANTS 31 12 2023
C A P I T A L	CAPITAL	36 836 054,75		36 836 054,75
	PRIMES D'EMISSION, DE FUSION et D'APPORT	637 966 039,73		637 966 039,73
	RESERVES	3 683 605,48		3 683 605,48
	Réserve légale	3 683 605,48		3 683 605,48
	Autres comptes de situation nette	-		-
	REPORT A NOUVEAU	64 027 083,92		64 790 073,78
			742 512 783,88	743 275 773,74
	P RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTATION		-	-
	P RESULTAT DE L'EXERCICE		338 435 100,56	255 277 784,14
	P SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		3 473 227,89	3 831 564,12
P PROVISIONS REGLEMENTEES		29 186 793,43	26 118 086,33	
	<b>TOTAL ( I )</b>		<b>1 113 607 905,76</b>	<b>1 028 503 208,33</b>
	Provisions pour risques		475 941 722,89	379 131 048,70
	Provisions pour charges		25 592 697,84	27 035 486,00
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES TOTAL ( II )</b>		<b>501 534 420,73</b>	<b>406 166 534,70</b>
D E T T E S	DETTES FINANCIERES		7 649 065,01	8 353 264,48
	Emprunts et dettes fi. auprès des étbts de crédit (2)	-		34 735,04
	Emprunts et dettes financières divers	7 649 065,01		8 318 529,44
	AVCES ET ACPTES RECUS S/COMMANDES EN COURS		6 862 958 903,60	5 731 712 732,09
	DETTES D'EXPLOITATION		2 648 654 642,13	2 397 024 566,80
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 094 803 956,72		1 917 983 482,30
	Dettes fiscales et sociales	553 847 385,41		479 037 784,50
	Autres	3 300,00		3 300,00
	DETTES DIVERSES		82 020 984,50	55 812 368,57
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 612 447,55		14 102 062,42
Dettes fiscales ( Impôts sur les bénéfices )	-		-	
Autres	59 408 536,95		41 710 306,15	
		9 601 283 595,24	8 192 902 931,94	
R PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		5 208 343,83	2 951 609,06	
	<b>TOTAL ( III )</b>		<b>9 606 491 939,07</b>	<b>8 195 854 541,00</b>
	<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF ( IV )</b>		<b>14 217,65</b>	<b>19 290,36</b>
	<b>TOTAL PASSIF ( I + II + III + IV )</b>		<b>11 221 648 483,21</b>	<b>9 630 543 574,39</b>
	( 1 ) dont à plus d'un an		4 502 816,39	6 443 238,98
	dont à moins d'un an		9 601 989 122,68	8 189 411 302,02
	( 2 ) dont concours bancaires et soldes créditeurs de banques		0,00	34 735,04

## COMPTE DE RESULTAT (1/2)

euros	MONTANTS 31 12 2024	TOTAUX PARTIELS 31 12 2024	MONTANTS 31 12 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION			
PRODUCTION VENDUE			
Ventes	1 617 366 814,68		1 209 389 448,04
Prestations de service	1 194 210 195,49		1 267 321 914,51
Montant Net du Chiffre d'affaires dont à l'exportation	1 594 687 141,35	2 811 577 010,17	2 476 711 362,55
PRODUCTION STOCKEE		244 733 775,94	54 179 845,73
PRODUCTION IMMOBILISEE		73 483 888,72	34 748 994,41
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		6 102 925,70	3 253 437,38
REPRISES S/PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS		109 761 223,37	133 814 020,50
TRANSFERTS DE CHARGES		780 061,72	3 127 740,18
AUTRES PRODUITS		2 441 612,22	4 853 384,90
<b>TOTAL I</b>		<b>3 248 880 497,84</b>	<b>2 710 688 785,65</b>
CHARGES D'EXPLOITATION			
CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS		1 796 957 716,21	1 472 395 657,37
Achats stockés d'approvisionnements			
Matières premières	81 999 108,73		61 212 412,29
Autres approvisionnements	4 145 500,91		3 871 338,73
Variation des stocks d'approvisionnement	(21 858 165,68)		-5 865 858,21
Achats de sous-traitance	1 285 824 250,83		1 006 938 769,12
Achats non-stockés de matières et fournitures	28 906 732,94		31 216 783,17
Services extérieurs			
Personnel extérieur	2 197 627,61		1 937 049,92
Autres	415 742 660,87		373 085 162,35
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		47 742 849,69	43 328 503,44
Sur rémunérations	27 938 190,41		26 280 570,84
Autres	19 804 659,28		17 047 932,60
CHARGES DE PERSONNEL		757 736 343,34	676 515 367,32
Salaires et traitements	525 376 467,09		471 494 296,74
Charges sociales	232 359 876,25		205 021 070,58
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		280 161 850,63	228 165 710,03
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	68 704 742,05		65 815 137,32
Sur actif circulant : dotations aux provisions	26 955 774,00		13 347 525,68
Pour risques et charges : dotations aux provisions	184 501 334,58		149 003 047,03
AUTRES CHARGES		27 308 680,90	26 326 230,37
<b>TOTAL II</b>		<b>2 909 907 440,77</b>	<b>2 446 731 468,53</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>		<b>338 973 057,07</b>	<b>263 957 317,12</b>

## COMPTE DE RESULTAT (2/2)

euros	MONTANTS 31 12 2024	TOTAUX PARTIELS 31 12 2024	MONTANTS 31 12 2023
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
De participation	41 078 498,92		41 311 712,09
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé	-		-
Autres intérêts et produits assimilés	94 194 116,41		61 137 246,24
Reprises sur provisions et transferts de charges financières	17 000,00		32 145,18
Différences positives de change	1 124 428,33		792 813,22
Produits nets s/cessions de valeurs mobilières de placement	-		-
<b>TOTAL III</b>		<b>136 414 043,66</b>	<b>103 273 916,73</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotations aux provisions	1 322 817,70		26 027 000,00
Intérêts et charges assimilées	605 963,60		409 027,60
Différences négatives de change	718 221,39		629 595,47
Charges nettes s/cessions de valeurs mobilières de placement	-		-
<b>TOTAL IV</b>		<b>2 647 002,69</b>	<b>27 065 623,07</b>
<b>RESULTAT FINANCIER ( III - IV )</b>		<b>133 767 040,97</b>	<b>76 208 293,66</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts ( I - II + III - IV )</b>		<b>472 740 098,04</b>	<b>340 165 610,78</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion	-		-
Sur opérations en capital			
Produits des cessions d'éléments d'actif	27 021 465,65		6 043 961,49
Autres	10 805 396,23		308 967,39
Reprises s/provisions et transferts de charges exceptionnelles	6 514 229,02		6 543 234,41
<b>TOTAL V</b>		<b>44 341 090,90</b>	<b>12 896 163,29</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion	1 523,74		347 474,44
Sur opérations en capital :			
Valeurs comptables des éléments immob. et fi. cédés	11 714 953,22		6 149 205,18
Autres	35 979 835,47		13 645,50
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Dotations aux provisions réglementées	9 566 696,12		7 363 143,12
Dotations aux amortissements et autres provisions	-		-
<b>TOTAL VI</b>		<b>57 259 961,07</b>	<b>13 873 468,24</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL ( V- VI )</b>		<b>(12 918 870,17)</b>	<b>(977 304,95)</b>
<b>PARTICIPATION DES SALARIES ( VII )</b>		<b>41 310 967,31</b>	<b>30 100 431,69</b>
<b>IMPOT SUR LES BENEFICES ( VIII )</b>		<b>80 075 160,00</b>	<b>53 810 090,00</b>
<b>A TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V )</b>		<b>3 429 635 632,40</b>	<b>2 826 858 865,67</b>
<b>B TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII + VIII )</b>		<b>3 091 200 531,84</b>	<b>2 571 581 081,53</b>
<b>BENEFICE ( A - B )</b>		<b>338 435 100,56</b>	<b>255 277 784,14</b>

**ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX**

**AU 31 DECEMBRE 2024**

# INDEX

	Notes
- Evènements significatifs	
- Principes et méthodes comptables	n°1
- Immobilisations	n°2
- Stocks et en-cours	n°3
- Créances	n°4
- Valeurs mobilières de placement	n°5
- Charges et produits constatés d'avance	n°6
- Capital social	n°7
- Provisions réglementées et provisions pour risques et charges	n°8
- Dettes	n°9
- Entreprises liées et ayant un lien de participation	n°10
- Charges à payer et produits à recevoir rattachés aux postes de bilan	n°11
- Ecart de conversion affectant les postes de bilan	n°12
- Chiffre d'affaires	n°13
- Résultat exceptionnel	n°14
- Impôts sur les sociétés	n°15
- Situation fiscale différée	n°16
- Dirigeants sociaux	n°17
- Ventilation de l'effectif par catégorie	n°18
- Engagements sociaux envers les salariés	n°19
- Engagements hors bilan	n°20
- Identité de la société-mère	n°21
- Honoraires des commissaires aux comptes	n°22

MBDA, groupe européen leader dans le domaine des missiles et systèmes de missiles, a été créé en fin d'année 2001. Le Groupe est détenu par BAE SYSTEMS pour 37,5 %, AIRBUS pour 37,5 % et LEONARDO pour 25 %.

#### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS**

Aucun évènement significatif n'est à mentionner sur l'exercice 2024 concernant MBDA France.

#### **EVENEMENTS POST CLOTURE**

Aucun évènement post clôture n'est à mentionner au titre de l'exercice 2024.

#### **NOTE 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

##### GENERALITES

Les comptes ont été établis au 31 décembre conformément aux principes et méthodes comptables définis par le Conseil National de la Comptabilité et le Comité de la Réglementation Comptable, aux dispositions de l'art. 810-7 du PCG (modifié par le Règlement ANC 2019-02 du 7 juin 2019) et dans le respect des textes législatifs et réglementaires qui accompagnent le Plan Comptable Général.

Les chiffres présentés dans les tableaux ci-après sont exprimés en millions d'euros.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le fonds de commerce figure, en valeur brute, au bilan pour un montant de 809,31 M€ correspondant principalement à la valeur historique chez MBDA France pour 396,37 M€ et à l'apport du fonds de commerce MBDAM pour sa valeur historique de 408,77 M€. Au cours de l'exercice 2012, un fonds de commerce d'une valeur de 3,26 M€ a été acheté à la société Roxel. Chaque année, il est procédé à un test de dépréciation selon la méthode des cash flow actualisés. Si cette valorisation est inférieure au montant comptabilisé, le fonds de commerce peut faire l'objet d'une dépréciation.

Les logiciels sont comptabilisés en immobilisations incorporelles sur lesquelles est pratiqué un amortissement linéaire sur 12 à 60 mois.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou au coût de production lorsqu'elles sont produites par la société pour elle-même. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire appliqué aux durées d'utilisation estimées suivantes :

Constructions	6 2/3 à 20 ans
Ouvrages d'infrastructure et installations complexes spécialisées	6 2/3 à 10 ans
Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
Autres matériels, mobilier, installations générales et agencements	4 à 10 ans

La société pratique par ailleurs sur le plan fiscal des dotations accélérées aux amortissements (dégressifs ou exceptionnels) conformément aux dispositions légales en vigueur. L'excédent des amortissements fiscalement déduits sur les amortissements linéaires est comptabilisé en provisions réglementées au passif du bilan.

Une provision pour dépréciation des immobilisations est comptabilisée pour les biens mis hors exploitation dont la valeur nette comptable est supérieure à l'estimation de leur valeur de réalisation.

## IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont évalués au coût d'achat ou à la valeur de souscription. Des provisions pour dépréciation sont constituées à raison des moins values latentes, lesquelles sont généralement estimées par comparaison avec la quote-part de situation nette représentée par ces titres.

## STOCKS ET EN-COURS

Les matières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'acquisition.

Les travaux en cours sont valorisés au coût de production, qui comprend le coût d'acquisition des matières, la sous-traitance, l'ensemble des charges directes de production et des charges directes hors production spécifiques aux contrats ainsi qu'une quote-part de frais généraux.

Les dépréciations de stocks sont évaluées sur la base des besoins futurs identifiés dans le plan à moyen terme. Les quantités excédentaires par rapport aux besoins futurs sont provisionnées en totalité.

## CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Les créances clients douteuses ou litigieuses font l'objet d'une provision pour dépréciation en fonction de l'antériorité de la créance et de la situation financière du débiteur.

## FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche amont ne figurent pas en immobilisations incorporelles et sont enregistrées en coûts de période. En revanche, les dépenses de développement font l'objet d'une activation en immobilisations incorporelles dès lors que les conditions suivantes sont réunies :

- les dépenses de développement doivent être individualisées par projet,
- le projet doit présenter, à la date d'activation, des perspectives techniques, financières et commerciales favorables,
- le principe de l'activation des frais de développement doit avoir été approuvé par la Direction Générale de la société dès le lancement du projet.

Pour les études faisant l'objet de capitalisation, le plan d'amortissement est établi en tenant compte des éléments prévisionnels d'utilisation.

Les frais de recherche et développement à charge enregistrés en coût de période au cours de l'exercice 2024 s'élèvent à 31,29 M€. Ils sont principalement constitués des heures main d'œuvre, des heures machines ainsi que des achats et des amortissements spécifiques à ces programmes.

## RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES MARGES SUR CONTRATS

Le chiffre d'affaires est enregistré suivant la méthode de l'avancement, déterminé par contrat en fonction du franchissement de jalons techniques, notamment matérialisés par des transferts de propriété ou des acceptations du client. La société utilise un taux de marge unique par contrat.

Le montant des en-cours figurant au bilan comprend les coûts directement imputables aux contrats et une quote-part de frais généraux d'exploitation. Les frais commerciaux non directement affectables à un contrat obtenu et les intérêts financiers sont comptabilisés en charge sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Toute perte sur contrat en cours est provisionnée dès qu'elle est connue. Les pertes probables font l'objet de provisions pour dépréciation des encours pour la part de production réalisée et de provisions pour risques pour le complément (appelées provisions pour pertes à terminaison). Des provisions pour charges sont constituées lorsque des dépenses non encore engagées à la date de clôture sont dues contractuellement vis-à-vis du client.

## PROVISIONS POUR GARANTIES

La provision pour garanties données aux clients couvre le risque de malfaçon. Cette provision est constituée lors de la livraison des matériels sur une base statistique ou lors de l'identification d'un incident spécifique.

## PROVISIONS POUR PENALITES DE RETARD

Lorsque des pénalités contractuelles sont encourues, elles sont prises en compte dans la marge à terminaison des affaires.

## OPÉRATIONS EN DEVISES

Les dettes et créances en devises sont converties au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Il en est de même pour les comptes de trésorerie. Les gains de change latents sont différés au bilan et n'entrent pas dans la formation du résultat. Une provision pour pertes de change est constituée à hauteur de la totalité des pertes latentes à l'exception des cas suivants :

- lorsque des pertes ou gains de change latents, relatifs à une même devise, portent sur des opérations dont les termes de dénouement sont voisins, la provision est limitée à l'excédent des pertes sur les gains,
- lorsque des pertes de change latentes portent sur des acomptes payés en devises et dont la reprise ne donnera pas lieu à sortie de ressources complémentaires.

## QUOTE-PART DE RESULTAT DES GIE

Les résultats des GIE sont pris en compte l'année même de leur réalisation s'il s'agit de pertes probables. Dans le cas d'un résultat bénéficiaire, le résultat n'est pris en compte qu'après la tenue de l'assemblée des membres du GIE.

## ENGAGEMENTS SOCIAUX

Les régimes applicables dans l'entreprise sont les indemnités de fin de carrière et les primes de fidélité (médailles du travail). MBDA a fait le choix de reconnaître ses écarts actuariels selon la méthode du corridor.

Des informations détaillées sur les engagements sociaux sont présentées dans la note n°19.

## NOTE 2 - IMMOBILISATIONS

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

	31.12.23	Augment.	Dimin.	Virt. poste	31.12.24
Immobilisations incorporelles	945,26	20,11	- 12,51	2,94	955,80
dont - Fonds de commerce	809,31	-	-	-	809,31
- R&D	19,22	-	-	-	19,22
- Brevets, licences	5,76	0,14	-	-	5,90
- Logiciels	101,38	2,59	- 4,23	5,35	105,09
- Encours	9,59	17,30	- 8,28	- 2,41	16,20
- Avances et acomptes versés sur immobilisations	-	0,08	-	-	0,08
Immobilisations corporelles	955,52	190,38	- 8,35	- 2,94	1 134,61
Immobilisations financières (1)	1 238,45	34,57	-	-	1 273,02
dont - Titres de participation	1 206,09	31,00	-	-	1 237,09
- Autres	32,36	3,57	-	-	35,93
<b>TOTAL</b>	<b>3 139,23</b>	<b>245,06</b>	<b>- 20,86</b>	<b>- 0,00</b>	<b>3 363,43</b>

(1) Les informations détaillées ne sont pas fournies en raison du préjudice grave pouvant résulter de leur divulgation.

Les variations des amortissements et provisions pour dépréciation s'analysent comme suit :

	31.12.23	Augment.	Dimin.	31.12.24
Immobilisations incorporelles	106,97	8,94	- 4,21	111,70
Immobilisations corporelles	545,96	59,76	- 5,42	600,30
Immobilisations financières (2)	32,51	1,25	-	33,76
<b>TOTAL</b>	<b>685,44</b>	<b>69,95</b>	<b>- 9,63</b>	<b>745,76</b>

(2) Les informations détaillées ne sont pas fournies en raison du préjudice grave pouvant résulter de leur divulgation.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat en charges d'exploitation et financière.

### NOTE 3 - STOCKS ET EN-COURS

Le montant net des stocks et travaux en cours s'élève à 1 830,78 M€ au 31.12.2024 contre 1 570,00 M€ au 31.12.2023, soit une augmentation de 260,78 M€ (16,61%). Ce montant est réparti comme suit, matières premières et approvisionnements pour 73,60 M€, en-cours de production pour 938,19 M€ et stock de produits pour 818,99 M€. Les provisions pour dépréciation des stocks et travaux en cours s'établissent au 31.12.2024 à 153,29 M€ après prise en compte sur l'exercice d'une dotation de 26,66 M€ et d'une reprise de 20,85 M€, correspondant partiellement à des ferrailages.

### NOTE 4 - CREANCES

Au 31.12.2024, les créances se ventilent par échéance comme suit :

	Montant Brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances clients	2 033,82	2 008,60	-
Autres créances d'exploitation	553,11	552,39	-
Créances diverses, dont comptes courants	1 933,77	1 933,52	-
Avances fournisseurs	2 261,11	565,28	1 695,83
TOTAL	6 781,81	5 059,79	1 695,83

Les échéances des avances versées aux fournisseurs ont été estimées en fonction des plannings prévisionnels des affaires. Elles seront reprises au fur et à mesure de l'avancement des contrats.

### NOTE 5 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au bilan pour leur coût d'acquisition ou leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les plus-values sur valeurs mobilières de placement ne sont enregistrées que lors de leur réalisation effective. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. Seules les moins-values latentes sont comptabilisées.

### NOTE 6 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance couvrent essentiellement des factures d'achats reçues pendant l'exercice, dont le fait générateur du transfert de propriété n'intervient qu'au-delà de la date de clôture. Au 31.12.2024 ce poste représente 10,47 M€ contre 9,40 M€ au 31.12.2023.

Les produits constatés d'avance traduisent l'effet de la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement des jalons techniques sur les contrats à long terme. Ils s'élèvent à 5,21 M€ contre 2,95 M€ au 31.12.2023.

## NOTE 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital est composé au 31.12.2024 de 2 415 479 actions pour un capital de 36 836 054,75 €. Ce capital est détenu à 100% par la société MBDA SAS.

## NOTE 8 - PROVISIONS REGLEMENTEES ET PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

	31.12.23	Augment.	Dimin. (1)	Dimin. (2)	31.12.24
Provisions réglementées	26,12	9,57	- 6,50		29,19
Provisions pour risques dont :	379,14	171,28	- 50,05	- 24,42	475,95
<i>pertes à terminaison</i>	109,52	46,38	- 16,76		139,14
<i>autres provisions pour risques</i>	269,62	124,90	- 33,29	- 24,42	336,81
Provisions pour engagements sociaux (3)	25,71	13,29	- 14,47		24,53
Provisions pour charges - Autres	1,32	0,15	- 0,41		1,06
<b>TOTAL</b>	<b>432,29</b>	<b>194,29</b>	<b>- 71,43</b>	<b>- 24,42</b>	<b>530,73</b>
<i>résultat d'exploitation</i>		184,50	- 64,49	- 24,42	
<i>résultat financier</i>		0,07	- 0,02		
<i>résultat exceptionnel</i>		9,57	- 6,51		
<i>résultat impôt</i>		0,15	- 0,41		

(1) Reprises de provision ayant donné lieu à sortie de ressources au cours de l'exercice.

(2) Reprises de provision n'ayant pas donné lieu à sortie de ressources au cours de l'exercice.

(3) Cf. note n°19

Les autres provisions pour risques sont principalement constituées des provisions pour garanties, pertes de change ainsi que des provisions clients, produits et autres risques généraux. Les mouvements des provisions réglementées et des provisions pour risques et charges de la période conduisent à une dotation nette de 98,44 M€ expliquée principalement par une dotation nette sur provisions pour risques de 96,81 M€ et d'une reprise nette sur provisions pour charges et engagements sociaux de 1,44 M€, ainsi que par une dotation nette sur provisions réglementées de 3,07 M€.

## NOTE 9 - DETTES

Au 31.12.2024, la ventilation par échéance des dettes est la suivante :

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- à moins de deux ans à l'origine	-	-	-	-
- à plus de deux ans à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	7,65	3,15	4,50	-
Dettes d'exploitation et diverses	2 730,67	2 730,67	-	-
Avances reçues des clients	6 862,96	1 921,63	4 392,29	549,04
<b>TOTAL</b>	<b>9 601,28</b>	<b>4 655,45</b>	<b>4 396,79</b>	<b>549,04</b>

Les échéances des avances reçues des clients ont été estimées en fonction des plannings prévisionnels des affaires. Elles seront reprises au fur et à mesure de l'avancement des contrats.

## NOTE 10 - ENTREPRISES LIEES ET AYANT UN LIEN DE PARTICIPATION

Des éléments afférents aux entreprises liées et ayant un lien de participation sont inclus dans les différents postes du bilan à hauteur des montants ci-dessous (le périmètre retenu prend en compte les groupes MBDA, AIRBUS, BAE SYSTEMS et LEONARDO) :

Postes d'actif		Postes de passif	
Immobilisations financières	1 227,83		
Avances et acomptes versés sur commandes	1 009,23	Avances et acomptes reçus sur commandes	1 633,78
Créances de l'actif circulant	455,33	Dettes d'exploitation	180,37
Créances financières (1)	1 877,02	Dettes financières (1)	0,00
Autres	0,00	Autres	0,00

(1) Les créances et dettes financières envers les entreprises liées sont notamment composées de comptes courants.

Les charges et produits courants afférents aux entreprises liées s'analysent comme suit :

Produits		Charges	
Produits d'exploitation	425,69	Charges d'exploitation	657,24
Intérêts sur comptes courants	71,68	Charges financières	-
Produits des participations	41,08	Pertes sur filiales	-
Reprises de provisions	-	Dotations aux provisions	1 250,82

Les informations détaillées ne sont pas fournies en raison du préjudice grave pouvant résulter de leur divulgation. Toutefois, il n'existe pas de transaction significative conclue à des conditions autres que les conditions normales de marché.

**NOTE 11 - CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR RATTACHES AUX POSTES DE BILAN**

Créances de l'actif circulant	1 681,23	Dettes financières	0,07
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	0,00	Dettes d'exploitation et diverses	2 243,35

**NOTE 12 - ECARTS DE CONVERSION AFFECTANT LES POSTES DU BILAN**

Immobilisations financières	-	-
Avances et acomptes versés	-	-
Créances d'exploitation	-	-
<b>Postes de passif</b>		
Dettes financières	-	-
Avances et acomptes reçus	-	-
Dettes d'exploitation	0,07	0,01
<b>TOTAL</b>	<b>0,07</b>	<b>0,01</b>

**NOTE 13 - CHIFFRE D'AFFAIRES**

- France	1 052,86
- France (groupe MBDA)	0,00
- Export (Direct et indirect)	1 484,67
- Export (groupe MBDA)	164,55
<b>S/T Chiffre d'affaires en normes Groupe</b>	<b>2 702,08</b>
- Débits clients (note 1)	0,00
- Refacturations	109,50
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES SOCIAL</b>	<b>2 811,58</b>

Pour restituer la réalité économique, le chiffre d'affaires a été ventilé selon la zone de destination effective.

*Note 1 : Les débits clients sont inclus dans le chiffres d'affaires en normes groupe et dans les autres produits d'exploitation pour les comptes sociaux*

## NOTE 14 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est de (12,9) M€. Il est essentiellement composé d'une charge nette exceptionnelle relative à un litige et de produits de cessions d'immobilisations corporelles.

## NOTE 15 - IMPOTS SUR LES SOCIETES

La société MBDA France fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société MBDA SAS. Les impôts sur les sociétés inscrits au compte de résultat s'analysent comme suit :

IS brut sur résultat	-103,98
Crédits d'impôts - Recherche	22,68
Crédits d'impôts - Autres	0,96
Autres - Régularisations IS	<u>0,26</u>
	-80,08

La répartition des impôts par niveau de résultat se présente de la façon suivante :

	Résultat avant impôts	Impôts		Résultat Comptable	
		Théoriques (2)	Comptabilisés	Théorique (2)	Réel
Résultat courant (1)	472,74	- 122,11	- 113,31	350,63	359,43
Résultat exceptionnel	- 12,91	3,33	- 1,17	- 9,58	- 14,08
Participation salariés	- 41,31	10,76	10,76	- 30,55	- 30,55
Crédits d'impôt et autres			23,64	-	23,64
<b>TOTAL</b>	<b>418,52</b>	<b>- 108,02</b>	<b>- 80,08</b>	<b>310,50</b>	<b>338,44</b>

Le calcul des impôts est effectué en fonction des taux connus au 31.12.2024, soit 25,83%.

(1) L'écart entre l'impôt théorique et l'impôt comptabilisé est principalement lié aux dividendes reçus des filiales qui bénéficient du régime mère-fille, ainsi qu'aux provisions non déductibles telles que les provisions pour pertes à terminaison et autres provisions.

(2) Signes : (-) charges d'impôts société ; (+) produits d'impôts société.

Le résultat étant bénéficiaire et la société ne présentant pas déficits reportables, le montant de l'IS sera reversé à la société tête de groupe (MBDA SAS), conformément aux principes de l'intégration fiscale. L'intégration fiscale n'a pas d'impact sur le montant de l'impôt, le calcul étant réalisé comme si la société était imposée séparément.

## NOTE 16 - SITUATION FISCALE DIFFERÉE

La situation fiscale différée, non comptabilisée, s'analyse de la façon suivante :

	31.12.23	Variation Résultat	31.12.24
Accroissement de la dette future d'impôts :			
- Provisions réglementées	6,75	0,79	7,54
Allègement de la dette future d'impôt :			
- Provision IDR	(2,16)	0,72	(1,44)
- Autres charges temporairement non déductibles	(108,06)	(4,95)	(113,01)
- Produits et charges taxés d'avance	(0,87)	(1,58)	(2,45)
Variation nette de la dette future d'impôts	<u>(104,34)</u>	<u>(5,02)</u>	<u>(109,36)</u>

## NOTE 17 - DIRIGEANTS SOCIAUX

Aucune avance n'a été consentie aux dirigeants sociaux au cours de l'exercice et en date de clôture. Pour des raisons de confidentialité, nous ne communiquons pas les rémunérations des différents mandataires sociaux.

Les dirigeants de MBDA France n'ont reçu aucune prime d'arrivée et ne bénéficient pas de prime de départ. Ils bénéficient d'indemnités de départ à la retraite, conformément à la convention collective et aux accords d'entreprise. Comme d'autres cadres dirigeants, les mandataires sociaux continuent de bénéficier du régime de retraite complémentaire qu'ils avaient auparavant au sein d'AIRBUS.

## NOTE 18 - VENTILATION DE L'EFFECTIF PAR CATEGORIE

Les effectifs inscrits au 31.12.2024 s'élèvent à 6 698 salariés.

Effectifs par catégorie	31/12/2024	31/12/2023
Ingénieurs et Cadres	4 737	4 330
Mensuels	1 961	1 900
<b>Total</b>	<b>6 698</b>	<b>6 230</b>
Dont :		
Spécifiques	5 104	4 752
Non spécifiques	1 443	1 336
Inactifs	151	142

## NOTE 19 - ENGAGEMENTS ENVERS LES SALARIES

Les engagements de la société envers ses salariés couvrent :

- d'une part, les régimes d'indemnités de fin de carrière dont le montant, assis sur les derniers salaires, dépend de l'ancienneté dans l'entreprise.
- d'autre part, les primes de fidélité (médailles du travail) versées au terme de vingt, trente et trente cinq ans de présence dans l'entreprise.

Le montant des engagements liés aux départs en retraite, qui s'appliquent aux salariés ayant acquis les conditions d'ancienneté requises à la clôture de l'exercice, s'élève à 117,69 M€. Les engagements au titre des primes de fidélité, calculés sur la base de l'ancienneté acquise par chacun des salariés à la clôture de l'exercice, s'élèvent à 18,96 M€. Le coût des services passés non comptabilisés, lié aux modifications de régime intervenues au cours des exercices antérieurs s'élève à (2,94) M€ (voir ci-après la description des régimes).

Le changement de l'âge de départ à la retraite pour les non cadres a été analysé comptablement comme une modification de régime et non un changement d'hypothèse dans la mesure où il découle directement d'un changement de cadre législatif, la comportement des salariés concernés au regard du cadre législatif n'évoluant pas (départ à l'âge légal). Dans les comptes sociaux, l'impact sur l'engagement se traduit pas un coût des services passés non comptabilisés et reconnu linéairement sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés.

L'effet du corridor défini par la recommandation numéro 2003-R01 du CNC du 1er avril 2003 en référence à l'IAS 19 s'établit à (9,88) M€ à fin 2024 contre (13,52) M€ à fin 2023. La part de l'engagement de retraite envers les salariés correspondant à l'effet corridor ne fait l'objet d'aucune provision dans les comptes en application de la recommandation mentionnée ci-dessus. L'effet corridor est repris dans la note n°20 de l'annexe au titre des engagements hors bilan.

En décembre 2022, MBDA France a souscrit un contrat d'assurance auprès d'AXA afin de préfinancer le régime d'indemnités de fin de carrière. Une prime initiale de 85 M€ a été versée par MBDA France sur le contrat AXA au moment de la souscription.

La valeur des actifs de couverture, telle que mentionnée sur le relevé de situation du contrat AXA au 31 décembre 2024, est de 99,29 M€. Le contrat n'a pas été abondé en 2024, aucun remboursement de prestation n'ayant par ailleurs été demandé à l'assureur.

La provision ressort à 24,54 M€ au 31.12.2024.

<b>Engagements sociaux MBDA France</b>	<b>31.12.23</b>	<b>31.12.24</b>
Indemnités de fin de carrière (IFC)	118,02	117,69
Primes de fidélité (médailles du travail)	17,34	18,96
<b>Sous-total engagements sociaux</b>	<b>135,36</b>	<b>136,65</b>
Coût des services passés non comptabilisés	-5,33	-2,94
Variation de la JV des actifs de couverture	-90,79	-99,29
Effet du corridor	-13,52	-9,88
<b>Provision comptabilisée à la clôture</b>	<b>25,72</b>	<b>24,54</b>

## DESCRIPTIF DES REGIMES

### Indemnités de fin de carrière

Les salariés de la société MBDA FRANCE bénéficient du régime d'Indemnités de Fin de Carrière (IFC) attribuant, au moment du départ en retraite, un capital en fonction de l'ancienneté acquise et du salaire de fin de carrière. Les règles d'attribution des IFC prévues par les conventions collectives de la Métallurgie ont été modifiées par l'avenant du 21 juin 2010, applicable au 31 juillet de la même année :

Ancienneté	Ancien barème	Nouveau-barème
Inférieure à 2 ans	Pas d'indemnité	Pas d'indemnité
Entre 2 et 4 ans	0,5 mois	0,5 mois
Entre 5 et 9 ans	1 mois	1 mois
Entre 10 et 19 ans	2 mois	2 mois
Entre 20 et 29 ans	3 mois	3 mois
Entre 30 et 34 ans	4 mois	4 mois
Entre 35 et 39 ans	4 mois	5 mois
Supérieure à 40 ans	5 mois	6 mois

Par ailleurs, un nouveau barème majoré, plus favorable que le barème conventionnel issu de l'avenant du 21 juin 2010, a été mis en place en fin de 1<sup>er</sup> semestre 2012 avec date d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Ce barème prévoit :

- Jusqu'à 10 ans d'ancienneté : l'application du barème conventionnel,
- Entre 10 et 15 ans d'ancienneté : 2 mois + 0,1 mois par année au-delà de 10 ans
- De 15 à 45 ans d'ancienneté : 2,5 mois + 0,2 mois par année au-delà de 15 ans
- Au-delà de 45 ans d'ancienneté : 8,5 mois

### **Primes de fidélité (médailles du travail)**

Les salariés de la société MBDA FRANCE ont droit aux primes de fidélité, calculées selon les modalités suivantes :

Ancienneté société	Indemnité versée
20 ans	1 mois de salaire
30 ans	½ mois de salaire
35 ans	½ mois de salaire

### **HYPOTHESES RETENUES**

Date d'évaluation : 31/12/2024

Taux d'actualisation :

Les engagements au 31 décembre 2024 ont été évalués à l'aide d'un taux d'actualisation de 3,42% pour les indemnités de fin de carrières et de 3,24% pour les primes de fidélité (médailles du travail). Ces taux correspondent respectivement aux indices BBG EUR Composite AA (F667) 15Y et BBG EUR Composite AA (F667) 10Y au 31 décembre 2024.

Table de mortalité : TH TF 00-02

Taux de turn-over : cf. table ci-dessous

Taux de revalorisation des salaires : cf. table ci-dessous

(Ces taux de revalorisation sont déterminés à partir d'une courbe ajustée sur la population par régression linéaire)

Taux d'inflation : 2.00%

Age de Départ à la retraite :

- ❖ Cadres : 65 ans
- ❖ Non-cadres : 64 ans

Mode de départ : départ à l'initiative du salarié

Taux de charges sociales : 50%

Taux de turn-over

Age	Cadres et Non Cadres	Age	Cadres et Non Cadres
65	0,00%	42	1,00%
64	0,00%	41	1,00%
63	0,00%	40	1,00%
62	0,00%	39	1,50%
61	0,00%	38	1,50%
60	0,00%	37	1,50%
59	0,00%	36	1,50%
58	0,00%	35	1,50%
57	0,00%	34	1,50%
56	0,00%	33	1,50%
55	0,00%	32	1,50%
54	0,50%	31	1,50%
53	0,50%	30	1,50%
52	0,50%	29	2,50%
51	0,50%	28	2,50%
50	0,50%	27	2,50%
49	0,50%	26	2,50%
48	0,50%	25	2,50%
47	0,50%	24	2,50%
46	0,50%	23	2,50%
45	0,50%	22	2,50%
44	1,00%	21	2,50%
43	1,00%	20	2,50%

Taux de revalorisation des salaires BRUTS d'inflation

Age	Cadres	Non Cadres	Age	Cadres	Non Cadres
65	2,43%	2,18%	42	4,04%	3,79%
64	2,50%	2,25%	41	4,11%	3,86%
63	2,57%	2,32%	40	4,18%	3,93%
62	2,64%	2,39%	39	4,25%	4,00%
61	2,71%	2,46%	38	4,32%	4,07%
60	2,78%	2,53%	37	4,39%	4,14%
59	2,85%	2,60%	36	4,46%	4,21%
58	2,92%	2,67%	35	4,53%	4,28%
57	2,99%	2,74%	34	4,60%	4,35%
56	3,06%	2,81%	33	4,67%	4,42%
55	3,13%	2,88%	32	4,74%	4,49%
54	3,20%	2,95%	31	4,81%	4,56%
53	3,27%	3,02%	30	4,88%	4,63%
52	3,34%	3,09%	29	4,95%	4,70%
51	3,41%	3,16%	28	5,02%	4,77%
50	3,48%	3,23%	27	5,09%	4,84%
49	3,55%	3,30%	26	5,16%	4,91%
48	3,62%	3,37%	25	5,23%	4,98%
47	3,69%	3,44%	24	5,30%	5,05%
46	3,76%	3,51%	23	5,37%	5,12%
45	3,83%	3,58%	22	5,44%	5,19%
44	3,90%	3,65%	21	5,51%	5,26%
43	3,97%	3,72%	20	5,58%	5,33%

## Indemnités de fin de carrière

### Données et hypothèses

Taux d'actualisation ouverture	
Coût des services rendus de l'exercice	
Prestations versées au cours de l'exercice	
Coût des services rendus ouverture	
DVAMR	

En Keuros		
	2023	2024
	3,34%	3,42%
	5 839	7 198
	(10 126)	(12 785)
	103 924	118 021
	14	14
<b>Variation du coût des services rendus</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Coût des services rendus ouverture	103 924	118 021
Coût financier de l'exercice	4 080	4 024
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 839	7 198
Modification de régime	(975)	-
Réduction de régime	-	-
Prestations versées au cours de l'exercice	(10 126)	(13 286)
Pertes (Gains) actuariels générés au cours de l'exercice	15 280	1 728
<b>Coût des services rendus clôture</b>	<b>118 021</b>	<b>117 685</b>
<b>Variation de la juste valeur des actifs de couverture</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Juste valeur des actifs de couverture ouverture	84 801	90 791
Rendement attendu	3 315	3 257
Cotisations versées par l'employeur	-	-
Réduction de régime	-	-
Prestations versées au cours de l'exercice	-	-
(Pertes) Gains actuariels générés au cours de l'exercice	2 675	5 237
<b>Juste valeur des actifs de couverture clôture</b>	<b>90 791</b>	<b>99 285</b>
<b>Limites du corridor</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Gains (Pertes) actuariels cumulés non comptabilisés ouverture	(917)	(13 521)
Limites du corridor ouverture	10 392	11 802
<b>Excédent [A]</b>	<b>9 476</b>	<b>(1 719)</b>
DVAMR [B]	14	14
Gains (Pertes) actuariels à comptabiliser [A/B]	-	(127)
Gains (Pertes) actuariels à comptabiliser sur réduction de régime	-	-
<b>Total Gains (Pertes) actuariels à comptabiliser</b>	<b>-</b>	<b>(127)</b>
Gains (Pertes) actuariels cumulés non comptabilisés ouverture	(917)	(13 521)
Gains (Pertes) actuariels générés au cours de l'exercice	(12 604)	3 509
Sous-total	(13 521)	(10 012)
Pertes (Gains) actuariels comptabilisés	-	127
<b>Gains (Pertes) actuariels cumulés non comptabilisés clôture</b>	<b>(13 521)</b>	<b>(9 884)</b>
<b>Montants</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Coût des services rendus clôture	118 021	117 685
Juste valeur des actifs de couverture clôture	(90 791)	(99 285)
Coût des services passés non comptabilisé	(5 332)	(2 938)
Gains (Pertes) actuariels non comptabilisés	(13 521)	(9 884)
<b>Passif comptabilisé au bilan</b>	<b>8 377</b>	<b>5 578</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 839	7 198
Coût financier de l'exercice	766	767
Impact des modifications de régime	2 322	2 394
Réduction de régime	-	-
Pertes (Gains) actuariels comptabilisés au cours de l'exercice	-	127
<b>Charge comptabilisée au compte de résultat</b>	<b>8 927</b>	<b>10 486</b>
<b>Variations du passif</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Passif ouverture	9 577	8 377
Charge comptabilisée au compte de résultat	8 927	10 486
Prestations versées au cours de l'exercice	(10 126)	(13 286)
<b>Passif clôture</b>	<b>8 377</b>	<b>5 578</b>
<b>Impact net résultat</b>	<b>(1 199)</b>	<b>(2 800)</b>

**Primes de fidélité**

En Keuros

**Données et hypothèses**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Taux d'actualisation ouverture	3,12%	3,24%
Coût des services rendus de l'exercice	1 494	1 952
Prestations versées au cours de l'exercice	(832)	(1 146)
Coût des services rendus ouverture	14 220	17 335
DVAMR	10	10

**Variation du coût des services rendus**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Coût des services rendus ouverture	14 220	17 335
Coût financier de l'exercice	566	596
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 494	1 952
Modification de régime	228	-
Réduction de régime	-	-
Prestations versées au cours de l'exercice	(832)	(1 146)
Pertes (Gains) actuariels générés au cours de l'exercice	1 659	220
<b>Coût des services rendus clôture</b>	<b>17 335</b>	<b>18 957</b>

**Limites du corridor**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Gains (Pertes) actuariels cumulés non comptabilisés ouverture	-	-
Limites du corridor ouverture	-	-
Excédent [A]	-	-

**DVAMR [B]**

Gains (Pertes) actuariels à comptabiliser [A/B]

Gains (Pertes) actuariels cumulés non comptabilisés ouverture	-	-
Gains (Pertes) actuariels générés au cours de l'exercice	(1 659)	(220)
Sous-total	(1 659)	(220)
Pertes (Gains) actuariels comptabilisés	1 659	220
Gains (Pertes) actuariels cumulés non comptabilisés clôture	-	-

**Montants**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Coût des services rendus clôture	17 335	18 957
Coût des services passés non comptabilisés	-	-
Gains (Pertes) actuariels non comptabilisés	-	-
<b>Passif comptabilisé au bilan</b>	<b>17 335</b>	<b>18 957</b>

Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 494	1 952
Coût financier de l'exercice	566	596
Coût des services passés comptabilisés	228	-
Réduction de régime	-	-
Pertes (Gains) actuariels comptabilisés au cours de l'exercice	1 659	220
<b>Charge comptabilisée au compte de résultat</b>	<b>3 947</b>	<b>2 768</b>

**Variations du passif**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Passif ouverture	14 220	17 335
Charge comptabilisée au compte de résultat	3 947	2 768
Prestations versées au cours de l'exercice	(832)	(1 146)
<b>Passif clôture</b>	<b>17 335</b>	<b>18 957</b>

**Impact net résultat**

<b>3 115</b>	<b>1 622</b>
--------------	--------------

## NOTE 20 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les principaux engagements hors bilan donnés et reçus par la société sont les suivants :

	2023	2024
<b>Engagements financiers donnés</b>		
Achats de devises à terme	69,10	52,57
Ventes de devises à terme	76,68	71,34
<b>Dettes assorties de garanties</b>		
Cautions bancaires en faveur des clients	(2 076,93)	(2 876,72)
Cautions bancaires en faveur de l'administration des douanes	( 1,96)	( 1,96)
<b>Créances assorties de garanties</b>		
Avances aux fournisseurs garanties sous forme de cautions bancaires	2,48	2,39
<b>Engagements relatifs à l'acquisition des titres PAPSO</b>		

Dans le cas où certaines parcelles détenues par la société PAPSO VIII feraient l'objet d'une construction immobilière au cours d'une période de 10 ans suivant la date d'acquisition des titres (15 décembre 2016), MBDA France a l'obligation de verser un complément de prix au vendeur calculé en fonction du type de construction et du nombre de mètres carrés construits avec un montant maximum de 3,3 millions d'Euros.

### Engagements long terme

Effet du corridor sur les engagements sociaux de long terme	(13,52)	(9,88)
Coût des services passés non comptabilisés	( 5,33 )	(2,94)

## NOTE 21 - IDENTITE DE LA SOCIETE MERE

La société MBDA France est détenue à 100,00% par la société MBDA SAS, maison mère du Groupe MBDA. Les comptes annuels de la société MBDA France sont consolidés par les actionnaires de référence du Groupe MBDA. Le Groupe MBDA est détenu par BAE SYSTEMS pour 37,5%, AIRBUS pour 37,5% et LEONARDO pour 25%.

## NOTE 22 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant en compte de résultat est de 640 K€ au titre du contrôle légal des comptes.



## **MBDA France**

Exercice clos le 31 décembre 2024

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## MBDA France

Exercice clos le 31 décembre 2024

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société MBDA France,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MBDA France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 4 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

Serge Pottiez

**MBDA FRANCE**

**COMPTES SOCIAUX**

**AU 31 DECEMBRE 2024**

## BILAN ACTIF

euros ACTIF		MONTANTS BRUTS 31 12 2024	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	MONTANTS NETS 31 12 2024	MONTANTS NETS 31 12 2023
A C T I F  I M M O B I L I S E	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	955 803 650,25	111 695 725,23	844 107 925,02	838 289 092,65
	Brevets, licences	146 495 527,46	111 695 725,23	34 799 802,23	28 980 969,86
	Fonds commercial	809 308 122,79	-	809 308 122,79	809 308 122,79
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 134 610 968,45	600 303 408,82	534 307 559,63	409 557 088,32
	Terrains et aménagements	43 204 149,97	15 520 505,66	27 683 644,31	25 164 825,05
	Constructions	225 844 810,02	81 083 200,02	144 761 610,00	103 851 634,77
	Installations techniques matériel outillage indust	458 594 635,60	353 432 296,86	105 162 338,74	94 152 831,70
	Matériels informatiques, de bureau, autres	213 540 614,77	150 267 406,28	63 273 208,49	56 376 471,91
	Immobilisations corporelles en cours	183 376 579,85	-	183 376 579,85	118 268 695,55
	Avances et acomptes	10 050 178,24	-	10 050 178,24	11 742 629,34
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 273 019 458,56	33 760 447,70	1 239 259 010,86	1 205 938 763,53
	Participations	1 237 085 835,48	3 500 447,70	1 233 585 387,78	1 203 086 984,49
	Autres titres immobilisés, prêts	34 319 906,06	30 260 000,00	4 059 906,06	1 892 253,26
	Dépôts et autres immobilisations financières	1 613 717,02	-	1 613 717,02	959 525,78
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>3 363 434 077,26</b>	<b>745 759 581,75</b>	<b>2 617 674 495,51</b>	<b>2 453 784 944,50</b>	
A C T I F  C I R C U L A N T	STOCKS ET EN-COURS	1 984 066 769,27	153 284 979,67	1 830 781 789,60	1 569 995 528,16
	Matières premières et autres approv.	75 491 328,56	1 888 000,00	73 603 328,56	50 773 758,09
	En cours de production ( biens et services)	1 908 575 440,71	151 396 979,67	1 757 178 461,04	1 519 221 770,07
	AVANCES ET ACPTEES VERSEES S/ COMMANDES	2 261 113 910,97	-	2 261 113 910,97	1 729 683 881,85
	CREANCES D'EXPLOITATION	2 586 933 905,58	25 941 765,62	2 560 992 139,96	1 995 918 641,72
	Créances clients et comptes rattachés	2 033 822 517,10	25 219 403,62	2 008 603 113,48	1 676 466 240,53
	Autres	553 111 388,48	722 362,00	552 389 026,48	319 452 401,19
	CREANCES DIVERSES	1 933 767 060,33	250 000,00	1 933 517 060,33	1 869 942 777,18
	Créances diverses autres	52 882 611,05	-	52 882 611,05	49 574 733,77
	Comptes courants de trésorerie	1 880 884 449,28	250 000,00	1 880 634 449,28	1 820 368 043,41
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	-	-	-	-
DISPONIBILITES	7 024 625,65	-	7 024 625,65	1 798 513,43	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	10 472 495,01	-	10 472 495,01	9 402 768,56	
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>8 783 378 766,81</b>	<b>179 476 745,29</b>	<b>8 603 902 021,52</b>	<b>7 176 742 110,90</b>	
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES ( III )	-	-	-	-	
ECARTS DE CONVERSION ACTIF ( IV )	71 966,18	-	71 966,18	16 518,99	
<b>TOTAL ACTIF ( I + II + III + IV )</b>	<b>12 146 884 810,25</b>	<b>925 236 327,04</b>	<b>11 221 648 483,21</b>	<b>9 630 543 574,39</b>	

## BILAN PASSIF

	euros PASSIF	MONTANTS 31 12 2024	TOTALS 31 12 2024	MONTANTS 31 12 2023
C A P I T A L	CAPITAL	36 836 054,75		36 836 054,75
	PRIMES D'EMISSION, DE FUSION et D'APPORT	637 966 039,73		637 966 039,73
	RESERVES	3 683 605,48		3 683 605,48
	Réserve légale	3 683 605,48		3 683 605,48
	Autres comptes de situation nette	-		-
	REPORT A NOUVEAU	64 027 083,92		64 790 073,78
			742 512 783,88	743 275 773,74
	P RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTATION		-	-
	P RESULTAT DE L'EXERCICE		338 435 100,56	255 277 784,14
	P SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		3 473 227,89	3 831 564,12
S PROVISIONS REGLEMENTEES		29 186 793,43	26 118 086,33	
	<b>TOTAL ( I )</b>		<b>1 113 607 905,76</b>	<b>1 028 503 208,33</b>
	Provisions pour risques		475 941 722,89	379 131 048,70
	Provisions pour charges		25 592 697,84	27 035 486,00
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES TOTAL ( II )</b>		<b>501 534 420,73</b>	<b>406 166 534,70</b>
D E T T E S	DETTES FINANCIERES		7 649 065,01	8 353 264,48
	Emprunts et dettes fi. auprès des étbts de crédit (2)	-		34 735,04
	Emprunts et dettes financières divers	7 649 065,01		8 318 529,44
	AVCES ET ACPTES RECUS S/COMMANDES EN COURS		6 862 958 903,60	5 731 712 732,09
	DETTES D'EXPLOITATION		2 648 654 642,13	2 397 024 566,80
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 094 803 956,72		1 917 983 482,30
	Dettes fiscales et sociales	553 847 385,41		479 037 784,50
	Autres	3 300,00		3 300,00
	DETTES DIVERSES		82 020 984,50	55 812 368,57
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 612 447,55		14 102 062,42
Dettes fiscales ( Impôts sur les bénéfices )	-		-	
Autres	59 408 536,95		41 710 306,15	
			9 601 283 595,24	8 192 902 931,94
R E G U L S	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		5 208 343,83	2 951 609,06
	<b>TOTAL ( III )</b>		<b>9 606 491 939,07</b>	<b>8 195 854 541,00</b>
	<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF ( IV )</b>		<b>14 217,65</b>	<b>19 290,36</b>
	<b>TOTAL PASSIF ( I + II + III + IV )</b>		<b>11 221 648 483,21</b>	<b>9 630 543 574,39</b>
	( 1 ) dont à plus d'un an dont à moins d'un an		4 502 816,39 9 601 989 122,68	6 443 238,98 8 189 411 302,02
	( 2 ) dont concours bancaires et soldes créditeurs de banques		0,00	34 735,04

## COMPTE DE RESULTAT (1/2)

euros	MONTANTS 31 12 2024	TOTAUX PARTIELS 31 12 2024	MONTANTS 31 12 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION			
PRODUCTION VENDUE			
Ventes	1 617 366 814,68		1 209 389 448,04
Prestations de service	1 194 210 195,49		1 267 321 914,51
Montant Net du Chiffre d'affaires dont à l'exportation	1 594 687 141,35	2 811 577 010,17	2 476 711 362,55
PRODUCTION STOCKEE		244 733 775,94	54 179 845,73
PRODUCTION IMMOBILISEE		73 483 888,72	34 748 994,41
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		6 102 925,70	3 253 437,38
REPRISES S/PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS		109 761 223,37	133 814 020,50
TRANSFERTS DE CHARGES		780 061,72	3 127 740,18
AUTRES PRODUITS		2 441 612,22	4 853 384,90
<b>TOTAL I</b>		<b>3 248 880 497,84</b>	<b>2 710 688 785,65</b>
CHARGES D'EXPLOITATION			
CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS		1 796 957 716,21	1 472 395 657,37
Achats stockés d'approvisionnements			
Matières premières	81 999 108,73		61 212 412,29
Autres approvisionnements	4 145 500,91		3 871 338,73
Variation des stocks d'approvisionnement	(21 858 165,68)		-5 865 858,21
Achats de sous-traitance	1 285 824 250,83		1 006 938 769,12
Achats non-stockés de matières et fournitures	28 906 732,94		31 216 783,17
Services extérieurs			
Personnel extérieur	2 197 627,61		1 937 049,92
Autres	415 742 660,87		373 085 162,35
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		47 742 849,69	43 328 503,44
Sur rémunérations	27 938 190,41		26 280 570,84
Autres	19 804 659,28		17 047 932,60
CHARGES DE PERSONNEL		757 736 343,34	676 515 367,32
Salaires et traitements	525 376 467,09		471 494 296,74
Charges sociales	232 359 876,25		205 021 070,58
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		280 161 850,63	228 165 710,03
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	68 704 742,05		65 815 137,32
Sur actif circulant : dotations aux provisions	26 955 774,00		13 347 525,68
Pour risques et charges : dotations aux provisions	184 501 334,58		149 003 047,03
AUTRES CHARGES		27 308 680,90	26 326 230,37
<b>TOTAL II</b>		<b>2 909 907 440,77</b>	<b>2 446 731 468,53</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>		<b>338 973 057,07</b>	<b>263 957 317,12</b>

## COMPTE DE RESULTAT (2/2)

euros	MONTANTS 31 12 2024	TOTAUX PARTIELS 31 12 2024	MONTANTS 31 12 2023
PRODUITS FINANCIERS			
De participation	41 078 498,92		41 311 712,09
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé	-		-
Autres intérêts et produits assimilés	94 194 116,41		61 137 246,24
Reprises sur provisions et transferts de charges financières	17 000,00		32 145,18
Différences positives de change	1 124 428,33		792 813,22
Produits nets s/cessions de valeurs mobilières de placement	-		-
<b>TOTAL III</b>		<b>136 414 043,66</b>	<b>103 273 916,73</b>
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux provisions	1 322 817,70		26 027 000,00
Intérêts et charges assimilées	605 963,60		409 027,60
Différences négatives de change	718 221,39		629 595,47
Charges nettes s/cessions de valeurs mobilières de placement	-		-
<b>TOTAL IV</b>		<b>2 647 002,69</b>	<b>27 065 623,07</b>
<b>RESULTAT FINANCIER ( III - IV )</b>		<b>133 767 040,97</b>	<b>76 208 293,66</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts ( I - II + III - IV )</b>		<b>472 740 098,04</b>	<b>340 165 610,78</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	-		-
Sur opérations en capital			
Produits des cessions d'éléments d'actif	27 021 465,65		6 043 961,49
Autres	10 805 396,23		308 967,39
Reprises s/provisions et transferts de charges exceptionnelles	6 514 229,02		6 543 234,41
<b>TOTAL V</b>		<b>44 341 090,90</b>	<b>12 896 163,29</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	- 1 523,74		347 474,44
Sur opérations en capital :			
Valeurs comptables des éléments immob. et fi. cédés	11 714 953,22		6 149 205,18
Autres	35 979 835,47		13 645,50
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Dotations aux provisions réglementées	9 566 696,12		7 363 143,12
Dotations aux amortissements et autres provisions	-		-
<b>TOTAL VI</b>		<b>57 259 961,07</b>	<b>13 873 468,24</b>
RESULTAT EXCEPTIONNEL ( V- VI )		(12 918 870,17)	(977 304,95)
PARTICIPATION DES SALARIES ( VII )		41 310 967,31	30 100 431,69
IMPOT SUR LES BENEFICES ( VIII )		80 075 160,00	53 810 090,00
A TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V )		3 429 635 632,40	2 826 858 865,67
B TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII + VIII )		3 091 200 531,84	2 571 581 081,53
<b>BENEFICE ( A - B )</b>		<b>338 435 100,56</b>	<b>255 277 784,14</b>

**ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX**

**AU 31 DECEMBRE 2024**

# INDEX

	Notes
- Evènements significatifs	
- Principes et méthodes comptables	n°1
- Immobilisations	n°2
- Stocks et en-cours	n°3
- Créances	n°4
- Valeurs mobilières de placement	n°5
- Charges et produits constatés d'avance	n°6
- Capital social	n°7
- Provisions réglementées et provisions pour risques et charges	n°8
- Dettes	n°9
- Entreprises liées et ayant un lien de participation	n°10
- Charges à payer et produits à recevoir rattachés aux postes de bilan	n°11
- Ecart de conversion affectant les postes de bilan	n°12
- Chiffre d'affaires	n°13
- Résultat exceptionnel	n°14
- Impôts sur les sociétés	n°15
- Situation fiscale différée	n°16
- Dirigeants sociaux	n°17
- Ventilation de l'effectif par catégorie	n°18
- Engagements sociaux envers les salariés	n°19
- Engagements hors bilan	n°20
- Identité de la société-mère	n°21
- Honoraires des commissaires aux comptes	n°22

MBDA, groupe européen leader dans le domaine des missiles et systèmes de missiles, a été créé en fin d'année 2001. Le Groupe est détenu par BAE SYSTEMS pour 37,5 %, AIRBUS pour 37,5 % et LEONARDO pour 25 %.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS**

Aucun évènement significatif n'est à mentionner sur l'exercice 2024 concernant MBDA France.

### **EVENEMENTS POST CLOTURE**

Aucun évènement post clôture n'est à mentionner au titre de l'exercice 2024.

### **NOTE 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

#### GENERALITES

Les comptes ont été établis au 31 décembre conformément aux principes et méthodes comptables définis par le Conseil National de la Comptabilité et le Comité de la Réglementation Comptable, aux dispositions de l'art. 810-7 du PCG (modifié par le Règlement ANC 2019-02 du 7 juin 2019) et dans le respect des textes législatifs et réglementaires qui accompagnent le Plan Comptable Général.

Les chiffres présentés dans les tableaux ci-après sont exprimés en millions d'euros.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le fonds de commerce figure, en valeur brute, au bilan pour un montant de 809,31 M€ correspondant principalement à la valeur historique chez MBDA France pour 396,37 M€ et à l'apport du fonds de commerce MBDAM pour sa valeur historique de 408,77 M€. Au cours de l'exercice 2012, un fonds de commerce d'une valeur de 3,26 M€ a été acheté à la société Roxel. Chaque année, il est procédé à un test de dépréciation selon la méthode des cash flow actualisés. Si cette valorisation est inférieure au montant comptabilisé, le fonds de commerce peut faire l'objet d'une dépréciation.

Les logiciels sont comptabilisés en immobilisations incorporelles sur lesquelles est pratiqué un amortissement linéaire sur 12 à 60 mois.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou au coût de production lorsqu'elles sont produites par la société pour elle-même. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire appliqué aux durées d'utilisation estimées suivantes :

Constructions	6 2/3 à 20 ans
Ouvrages d'infrastructure et installations complexes spécialisées	6 2/3 à 10 ans
Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
Autres matériels, mobilier, installations générales et agencements	4 à 10 ans

La société pratique par ailleurs sur le plan fiscal des dotations accélérées aux amortissements (dégressifs ou exceptionnels) conformément aux dispositions légales en vigueur. L'excédent des amortissements fiscalement déduits sur les amortissements linéaires est comptabilisé en provisions réglementées au passif du bilan.

Une provision pour dépréciation des immobilisations est comptabilisée pour les biens mis hors exploitation dont la valeur nette comptable est supérieure à l'estimation de leur valeur de réalisation.

## IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont évalués au coût d'achat ou à la valeur de souscription. Des provisions pour dépréciation sont constituées à raison des moins values latentes, lesquelles sont généralement estimées par comparaison avec la quote-part de situation nette représentée par ces titres.

## STOCKS ET EN-COURS

Les matières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'acquisition.

Les travaux en cours sont valorisés au coût de production, qui comprend le coût d'acquisition des matières, la sous-traitance, l'ensemble des charges directes de production et des charges directes hors production spécifiques aux contrats ainsi qu'une quote-part de frais généraux.

Les dépréciations de stocks sont évaluées sur la base des besoins futurs identifiés dans le plan à moyen terme. Les quantités excédentaires par rapport aux besoins futurs sont provisionnées en totalité.

## CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Les créances clients douteuses ou litigieuses font l'objet d'une provision pour dépréciation en fonction de l'antériorité de la créance et de la situation financière du débiteur.

## FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche amont ne figurent pas en immobilisations incorporelles et sont enregistrées en coûts de période. En revanche, les dépenses de développement font l'objet d'une activation en immobilisations incorporelles dès lors que les conditions suivantes sont réunies :

- les dépenses de développement doivent être individualisées par projet,
- le projet doit présenter, à la date d'activation, des perspectives techniques, financières et commerciales favorables,
- le principe de l'activation des frais de développement doit avoir été approuvé par la Direction Générale de la société dès le lancement du projet.

Pour les études faisant l'objet de capitalisation, le plan d'amortissement est établi en tenant compte des éléments prévisionnels d'utilisation.

Les frais de recherche et développement à charge enregistrés en coût de période au cours de l'exercice 2024 s'élèvent à 31,29 M€. Ils sont principalement constitués des heures main d'œuvre, des heures machines ainsi que des achats et des amortissements spécifiques à ces programmes.

## RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES MARGES SUR CONTRATS

Le chiffre d'affaires est enregistré suivant la méthode de l'avancement, déterminé par contrat en fonction du franchissement de jalons techniques, notamment matérialisés par des transferts de propriété ou des acceptations du client. La société utilise un taux de marge unique par contrat.

Le montant des en-cours figurant au bilan comprend les coûts directement imputables aux contrats et une quote-part de frais généraux d'exploitation. Les frais commerciaux non directement affectables à un contrat obtenu et les intérêts financiers sont comptabilisés en charge sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Toute perte sur contrat en cours est provisionnée dès qu'elle est connue. Les pertes probables font l'objet de provisions pour dépréciation des encours pour la part de production réalisée et de provisions pour risques pour le complément (appelées provisions pour pertes à terminaison). Des provisions pour charges sont constituées lorsque des dépenses non encore engagées à la date de clôture sont dues contractuellement vis-à-vis du client.

## PROVISIONS POUR GARANTIES

La provision pour garanties données aux clients couvre le risque de malfaçon. Cette provision est constituée lors de la livraison des matériels sur une base statistique ou lors de l'identification d'un incident spécifique.

## PROVISIONS POUR PENALITES DE RETARD

Lorsque des pénalités contractuelles sont encourues, elles sont prises en compte dans la marge à terminaison des affaires.

## OPÉRATIONS EN DEVISES

Les dettes et créances en devises sont converties au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Il en est de même pour les comptes de trésorerie. Les gains de change latents sont différés au bilan et n'entrent pas dans la formation du résultat. Une provision pour pertes de change est constituée à hauteur de la totalité des pertes latentes à l'exception des cas suivants :

- lorsque des pertes ou gains de change latents, relatifs à une même devise, portent sur des opérations dont les termes de dénouement sont voisins, la provision est limitée à l'excédent des pertes sur les gains,
- lorsque des pertes de change latentes portent sur des acomptes payés en devises et dont la reprise ne donnera pas lieu à sortie de ressources complémentaires.

## QUOTE-PART DE RESULTAT DES GIE

Les résultats des GIE sont pris en compte l'année même de leur réalisation s'il s'agit de pertes probables. Dans le cas d'un résultat bénéficiaire, le résultat n'est pris en compte qu'après la tenue de l'assemblée des membres du GIE.

## ENGAGEMENTS SOCIAUX

Les régimes applicables dans l'entreprise sont les indemnités de fin de carrière et les primes de fidélité (médailles du travail). MBDA a fait le choix de reconnaître ses écarts actuariels selon la méthode du corridor.

Des informations détaillées sur les engagements sociaux sont présentées dans la note n°19.

## NOTE 2 - IMMOBILISATIONS

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

	31.12.23	Augment.	Dimin.	Virt. poste	31.12.24
Immobilisations incorporelles	945,26	20,11	- 12,51	2,94	955,80
dont - Fonds de commerce	809,31	-	-	-	809,31
- R&D	19,22	-	-	-	19,22
- Brevets, licences	5,76	0,14	-	-	5,90
- Logiciels	101,38	2,59	- 4,23	5,35	105,09
- Encours	9,59	17,30	- 8,28	- 2,41	16,20
- Avances et acomptes versés sur immobilisations	-	0,08	-	-	0,08
Immobilisations corporelles	955,52	190,38	- 8,35	- 2,94	1 134,61
Immobilisations financières (1)	1 238,45	34,57	-	-	1 273,02
dont - Titres de participation	1 206,09	31,00	-	-	1 237,09
- Autres	32,36	3,57	-	-	35,93
<b>TOTAL</b>	<b>3 139,23</b>	<b>245,06</b>	<b>- 20,86</b>	<b>- 0,00</b>	<b>3 363,43</b>

(1) Les informations détaillées ne sont pas fournies en raison du préjudice grave pouvant résulter de leur divulgation.

Les variations des amortissements et provisions pour dépréciation s'analysent comme suit :

	31.12.23	Augment.	Dimin.	31.12.24
Immobilisations incorporelles	106,97	8,94	- 4,21	111,70
Immobilisations corporelles	545,96	59,76	- 5,42	600,30
Immobilisations financières (2)	32,51	1,25	-	33,76
<b>TOTAL</b>	<b>685,44</b>	<b>69,95</b>	<b>- 9,63</b>	<b>745,76</b>

(2) Les informations détaillées ne sont pas fournies en raison du préjudice grave pouvant résulter de leur divulgation.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat en charges d'exploitation et financière.

### NOTE 3 - STOCKS ET EN-COURS

Le montant net des stocks et travaux en cours s'élève à 1 830,78 M€ au 31.12.2024 contre 1 570,00 M€ au 31.12.2023, soit une augmentation de 260,78 M€ (16,61%). Ce montant est réparti comme suit, matières premières et approvisionnements pour 73,60 M€, en-cours de production pour 938,19 M€ et stock de produits pour 818,99 M€. Les provisions pour dépréciation des stocks et travaux en cours s'établissent au 31.12.2024 à 153,29 M€ après prise en compte sur l'exercice d'une dotation de 26,66 M€ et d'une reprise de 20,85 M€, correspondant partiellement à des ferrailages.

### NOTE 4 - CREANCES

Au 31.12.2024, les créances se ventilent par échéance comme suit :

	Montant Brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances clients	2 033,82	2 008,60	-
Autres créances d'exploitation	553,11	552,39	-
Créances diverses, dont comptes courants	1 933,77	1 933,52	-
Avances fournisseurs	2 261,11	565,28	1 695,83
TOTAL	6 781,81	5 059,79	1 695,83

Les échéances des avances versées aux fournisseurs ont été estimées en fonction des plannings prévisionnels des affaires. Elles seront reprises au fur et à mesure de l'avancement des contrats.

### NOTE 5 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au bilan pour leur coût d'acquisition ou leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les plus-values sur valeurs mobilières de placement ne sont enregistrées que lors de leur réalisation effective. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. Seules les moins-values latentes sont comptabilisées.

### NOTE 6 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance couvrent essentiellement des factures d'achats reçues pendant l'exercice, dont le fait générateur du transfert de propriété n'intervient qu'au-delà de la date de clôture. Au 31.12.2024 ce poste représente 10,47 M€ contre 9,40 M€ au 31.12.2023.

Les produits constatés d'avance traduisent l'effet de la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement des jalons techniques sur les contrats à long terme. Ils s'élèvent à 5,21 M€ contre 2,95 M€ au 31.12.2023.

## NOTE 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital est composé au 31.12.2024 de 2 415 479 actions pour un capital de 36 836 054,75 €. Ce capital est détenu à 100% par la société MBDA SAS.

## NOTE 8 - PROVISIONS REGLEMENTEES ET PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

	31.12.23	Augment.	Dimin. (1)	Dimin. (2)	31.12.24
Provisions réglementées	26,12	9,57	- 6,50		29,19
Provisions pour risques dont :	379,14	171,28	- 50,05	- 24,42	475,95
<i>pertes à terminaison</i>	109,52	46,38	- 16,76		139,14
<i>autres provisions pour risques</i>	269,62	124,90	- 33,29	- 24,42	336,81
Provisions pour engagements sociaux (3)	25,71	13,29	- 14,47		24,53
Provisions pour charges - Autres	1,32	0,15	- 0,41		1,06
<b>TOTAL</b>	<b>432,29</b>	<b>194,29</b>	<b>- 71,43</b>	<b>- 24,42</b>	<b>530,73</b>
<i>résultat d'exploitation</i>		184,50	- 64,49	- 24,42	
<i>résultat financier</i>		0,07	- 0,02		
<i>résultat exceptionnel</i>		9,57	- 6,51		
<i>résultat impôt</i>		0,15	- 0,41		

(1) Reprises de provision ayant donné lieu à sortie de ressources au cours de l'exercice.

(2) Reprises de provision n'ayant pas donné lieu à sortie de ressources au cours de l'exercice.

(3) Cf. note n°19

Les autres provisions pour risques sont principalement constituées des provisions pour garanties, pertes de change ainsi que des provisions clients, produits et autres risques généraux. Les mouvements des provisions réglementées et des provisions pour risques et charges de la période conduisent à une dotation nette de 98,44 M€ expliquée principalement par une dotation nette sur provisions pour risques de 96,81 M€ et d'une reprise nette sur provisions pour charges et engagements sociaux de 1,44 M€, ainsi que par une dotation nette sur provisions réglementées de 3,07 M€.

## NOTE 9 - DETTES

Au 31.12.2024, la ventilation par échéance des dettes est la suivante :

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :

- à moins de deux ans à l'origine	-	-	-	-
- à plus de deux ans à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	7,65	3,15	4,50	-
Dettes d'exploitation et diverses	2 730,67	2 730,67	-	-
Avances reçues des clients	6 862,96	1 921,63	4 392,29	549,04
<b>TOTAL</b>	<b>9 601,28</b>	<b>4 655,45</b>	<b>4 396,79</b>	<b>549,04</b>

Les échéances des avances reçues des clients ont été estimées en fonction des plannings prévisionnels des affaires. Elles seront reprises au fur et à mesure de l'avancement des contrats.

## NOTE 10 - ENTREPRISES LIEES ET AYANT UN LIEN DE PARTICIPATION

Des éléments afférents aux entreprises liées et ayant un lien de participation sont inclus dans les différents postes du bilan à hauteur des montants ci-dessous (le périmètre retenu prend en compte les groupes MBDA, AIRBUS, BAE SYSTEMS et LEONARDO) :

<b>Postes d'actif</b>		<b>Postes de passif</b>	
Immobilisations financières	1 227,83		
Avances et acomptes versés sur commandes	1 009,23	Avances et acomptes reçus sur commandes	1 633,78
Créances de l'actif circulant	455,33	Dettes d'exploitation	180,37
Créances financières (1)	1 877,02	Dettes financières (1)	0,00
Autres	0,00	Autres	0,00

(1) Les créances et dettes financières envers les entreprises liées sont notamment composées de comptes courants.

Les charges et produits courants afférents aux entreprises liées s'analysent comme suit :

<b>Produits</b>		<b>Charges</b>	
Produits d'exploitation	425,69	Charges d'exploitation	657,24
Intérêts sur comptes courants	71,68	Charges financières	-
Produits des participations	41,08	Pertes sur filiales	-
Reprises de provisions	-	Dotations aux provisions	1 250,82

Les informations détaillées ne sont pas fournies en raison du préjudice grave pouvant résulter de leur divulgation. Toutefois, il n'existe pas de transaction significative conclue à des conditions autres que les conditions normales de marché.

**NOTE 11 - CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR RATTACHES AUX POSTES DE BILAN**

Créances de l'actif circulant	1 681,23	Dettes financières	0,07
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	0,00	Dettes d'exploitation et diverses	2 243,35

**NOTE 12 - ECARTS DE CONVERSION AFFECTANT LES POSTES DU BILAN**

Immobilisations financières	-	-
Avances et acomptes versés	-	-
Créances d'exploitation	-	-
<b>Postes de passif</b>		
Dettes financières	-	-
Avances et acomptes reçus	-	-
Dettes d'exploitation	0,07	0,01
<b>TOTAL</b>	<b>0,07</b>	<b>0,01</b>

**NOTE 13 - CHIFFRE D'AFFAIRES**

- France	1 052,86
- France (groupe MBDA)	0,00
- Export (Direct et indirect)	1 484,67
- Export (groupe MBDA)	164,55
<b>S/T Chiffre d'affaires en normes Groupe</b>	<b>2 702,08</b>
- Débits clients (note 1)	0,00
- Refacturations	109,50
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES SOCIAL</b>	<b>2 811,58</b>

Pour restituer la réalité économique, le chiffre d'affaires a été ventilé selon la zone de destination effective.

*Note 1 : Les débits clients sont inclus dans le chiffres d'affaires en normes groupe et dans les autres produits d'exploitation pour les comptes sociaux*

## NOTE 14 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est de (12,9) M€. Il est essentiellement composé d'une charge nette exceptionnelle relative à un litige et de produits de cessions d'immobilisations corporelles.

## NOTE 15 - IMPOTS SUR LES SOCIETES

La société MBDA France fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société MBDA SAS. Les impôts sur les sociétés inscrits au compte de résultat s'analysent comme suit :

IS brut sur résultat	-103,98
Crédits d'impôts - Recherche	22,68
Crédits d'impôts - Autres	0,96
Autres - Régularisations IS	<u>0,26</u>
	-80,08

La répartition des impôts par niveau de résultat se présente de la façon suivante :

	Résultat avant impôts	Impôts		Résultat Comptable	
		<i>Théoriques (2)</i>	<i>Comptabilisés</i>	<i>Théorique (2)</i>	<i>Réel</i>
Résultat courant (1)	472,74	- 122,11	- 113,31	350,63	359,43
Résultat exceptionnel	- 12,91	3,33	- 1,17	- 9,58	- 14,08
Participation salariés	- 41,31	10,76	10,76	- 30,55	- 30,55
Crédits d'impôt et autres			23,64	-	23,64
<b>TOTAL</b>	<b>418,52</b>	<b>- 108,02</b>	<b>- 80,08</b>	<b>310,50</b>	<b>338,44</b>

Le calcul des impôts est effectué en fonction des taux connus au 31.12.2024, soit 25,83%.

(1) L'écart entre l'impôt théorique et l'impôt comptabilisé est principalement lié aux dividendes reçus des filiales qui bénéficient du régime mère-fille, ainsi qu'aux provisions non déductibles telles que les provisions pour pertes à terminaison et autres provisions.

(2) Signes : (-) charges d'impôts société ; (+) produits d'impôts société.

Le résultat étant bénéficiaire et la société ne présentant pas déficits reportables, le montant de l'IS sera reversé à la société tête de groupe (MBDA SAS), conformément aux principes de l'intégration fiscale. L'intégration fiscale n'a pas d'impact sur le montant de l'impôt, le calcul étant réalisé comme si la société était imposée séparément.

## NOTE 16 - SITUATION FISCALE DIFFERÉE

La situation fiscale différée, non comptabilisée, s'analyse de la façon suivante :

	31.12.23	Variation Résultat	31.12.24
Accroissement de la dette future d'impôts :			
- Provisions réglementées	6,75	0,79	7,54
Allègement de la dette future d'impôt :			
- Provision IDR	(2,16)	0,72	(1,44)
- Autres charges temporairement non déductibles	(108,06)	(4,95)	(113,01)
- Produits et charges taxés d'avance	(0,87)	(1,58)	(2,45)
Variation nette de la dette future d'impôts	<u>(104,34)</u>	<u>(5,02)</u>	<u>(109,36)</u>

## NOTE 17 - DIRIGEANTS SOCIAUX

Aucune avance n'a été consentie aux dirigeants sociaux au cours de l'exercice et en date de clôture. Pour des raisons de confidentialité, nous ne communiquons pas les rémunérations des différents mandataires sociaux.

Les dirigeants de MBDA France n'ont reçu aucune prime d'arrivée et ne bénéficient pas de prime de départ. Ils bénéficient d'indemnités de départ à la retraite, conformément à la convention collective et aux accords d'entreprise. Comme d'autres cadres dirigeants, les mandataires sociaux continuent de bénéficier du régime de retraite complémentaire qu'ils avaient auparavant au sein d'AIRBUS.

## NOTE 18 - VENTILATION DE L'EFFECTIF PAR CATEGORIE

Les effectifs inscrits au 31.12.2024 s'élèvent à 6 698 salariés.

Effectifs par catégorie	31/12/2024	31/12/2023
Ingénieurs et Cadres	4 737	4 330
Mensuels	1 961	1 900
<b>Total</b>	<b>6 698</b>	<b>6 230</b>
Dont :		
Spécifiques	5 104	4 752
Non spécifiques	1 443	1 336
Inactifs	151	142

## NOTE 19 - ENGAGEMENTS ENVERS LES SALARIES

Les engagements de la société envers ses salariés couvrent :

- d'une part, les régimes d'indemnités de fin de carrière dont le montant, assis sur les derniers salaires, dépend de l'ancienneté dans l'entreprise.
- d'autre part, les primes de fidélité (médailles du travail) versées au terme de vingt, trente et trente cinq ans de présence dans l'entreprise.

Le montant des engagements liés aux départs en retraite, qui s'appliquent aux salariés ayant acquis les conditions d'ancienneté requises à la clôture de l'exercice, s'élève à 117,69 M€. Les engagements au titre des primes de fidélité, calculés sur la base de l'ancienneté acquise par chacun des salariés à la clôture de l'exercice, s'élèvent à 18,96 M€. Le coût des services passés non comptabilisés, lié aux modifications de régime intervenues au cours des exercices antérieurs s'élève à (2,94) M€ (voir ci-après la description des régimes).

Le changement de l'âge de départ à la retraite pour les non cadres a été analysé comptablement comme une modification de régime et non un changement d'hypothèse dans la mesure où il découle directement d'un changement de cadre législatif, la comportement des salariés concernés au regard du cadre législatif n'évoluant pas (départ à l'âge légal). Dans les comptes sociaux, l'impact sur l'engagement se traduit pas un coût des services passés non comptabilisés et reconnus linéairement sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés.

L'effet du corridor défini par la recommandation numéro 2003-R01 du CNC du 1er avril 2003 en référence à l'IAS 19 s'établit à (9,88) M€ à fin 2024 contre (13,52) M€ à fin 2023. La part de l'engagement de retraite envers les salariés correspondant à l'effet corridor ne fait l'objet d'aucune provision dans les comptes en application de la recommandation mentionnée ci-dessus. L'effet corridor est repris dans la note n°20 de l'annexe au titre des engagements hors bilan.

En décembre 2022, MBDA France a souscrit un contrat d'assurance auprès d'AXA afin de préfinancer le régime d'indemnités de fin de carrière. Une prime initiale de 85 M€ a été versée par MBDA France sur le contrat AXA au moment de la souscription.

La valeur des actifs de couverture, telle que mentionnée sur le relevé de situation du contrat AXA au 31 décembre 2024, est de 99,29 M€. Le contrat n'a pas été abondé en 2024, aucun remboursement de prestation n'ayant par ailleurs été demandé à l'assureur.

La provision ressort à 24,54 M€ au 31.12.2024.

<b>Engagements sociaux MBDA France</b>	<b>31.12.23</b>	<b>31.12.24</b>
Indemnités de fin de carrière (IFC)	118,02	117,69
Primes de fidélité (médailles du travail)	17,34	18,96
<u>Sous-total engagements sociaux</u>	<u>135,36</u>	<u>136,65</u>
Coût des services passés non comptabilisés	-5,33	-2,94
Variation de la JV des actifs de couverture	-90,79	-99,29
Effet du corridor	-13,52	-9,88
<b><u>Provision comptabilisée à la clôture</u></b>	<b><u>25,72</u></b>	<b><u>24,54</u></b>

## **DESCRIPTIF DES REGIMES**

### **Indemnités de fin de carrière**

Les salariés de la société MBDA FRANCE bénéficient du régime d'Indemnités de Fin de Carrière (IFC) attribuant, au moment du départ en retraite, un capital en fonction de l'ancienneté acquise et du salaire de fin de carrière. Les règles d'attribution des IFC prévues par les conventions collectives de la Métallurgie ont été modifiées par l'avenant du 21 juin 2010, applicable au 31 juillet de la même année :

Ancienneté	Ancien barème	Nouveau-barème
Inférieure à 2 ans	Pas d'indemnité	Pas d'indemnité
Entre 2 et 4 ans	0,5 mois	0,5 mois
Entre 5 et 9 ans	1 mois	1 mois
Entre 10 et 19 ans	2 mois	2 mois
Entre 20 et 29 ans	3 mois	3 mois
Entre 30 et 34 ans	4 mois	4 mois
Entre 35 et 39 ans	4 mois	5 mois
Supérieure à 40 ans	5 mois	6 mois

Par ailleurs, un nouveau barème majoré, plus favorable que le barème conventionnel issu de l'avenant du 21 juin 2010, a été mis en place en fin de 1<sup>er</sup> semestre 2012 avec date d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Ce barème prévoit :

- Jusqu'à 10 ans d'ancienneté : l'application du barème conventionnel,
- Entre 10 et 15 ans d'ancienneté : 2 mois + 0,1 mois par année au-delà de 10 ans
- De 15 à 45 ans d'ancienneté : 2,5 mois + 0,2 mois par année au-delà de 15 ans
- Au-delà de 45 ans d'ancienneté : 8,5 mois

### **Primes de fidélité (médailles du travail)**

Les salariés de la société MBDA FRANCE ont droit aux primes de fidélité, calculées selon les modalités suivantes :

Ancienneté société	Indemnité versée
20 ans	1 mois de salaire
30 ans	½ mois de salaire
35 ans	½ mois de salaire

### **HYPOTHESES RETENUES**

Date d'évaluation : 31/12/2024

Taux d'actualisation :

Les engagements au 31 décembre 2024 ont été évalués à l'aide d'un taux d'actualisation de 3,42% pour les indemnités de fin de carrières et de 3,24% pour les primes de fidélité (médailles du travail). Ces taux correspondent respectivement aux indices BBG EUR Composite AA (F667) 15Y et BBG EUR Composite AA (F667) 10Y au 31 décembre 2024.

Table de mortalité : TH TF 00-02

Taux de turn-over : cf. table ci-dessous

Taux de revalorisation des salaires : cf. table ci-dessous

(Ces taux de revalorisation sont déterminés à partir d'une courbe ajustée sur la population par régression linéaire)

Taux d'inflation : 2.00%

Age de Départ à la retraite :

- ❖ Cadres : 65 ans
- ❖ Non-cadres : 64 ans

Mode de départ : départ à l'initiative du salarié

Taux de charges sociales : 50%

Taux de turn-over

Age	Cadres et Non Cadres	Age	Cadres et Non Cadres
65	0,00%	42	1,00%
64	0,00%	41	1,00%
63	0,00%	40	1,00%
62	0,00%	39	1,50%
61	0,00%	38	1,50%
60	0,00%	37	1,50%
59	0,00%	36	1,50%
58	0,00%	35	1,50%
57	0,00%	34	1,50%
56	0,00%	33	1,50%
55	0,00%	32	1,50%
54	0,50%	31	1,50%
53	0,50%	30	1,50%
52	0,50%	29	2,50%
51	0,50%	28	2,50%
50	0,50%	27	2,50%
49	0,50%	26	2,50%
48	0,50%	25	2,50%
47	0,50%	24	2,50%
46	0,50%	23	2,50%
45	0,50%	22	2,50%
44	1,00%	21	2,50%
43	1,00%	20	2,50%

Taux de revalorisation des salaires BRUTS d'inflation

Age	Cadres	Non Cadres	Age	Cadres	Non Cadres
65	2,43%	2,18%	42	4,04%	3,79%
64	2,50%	2,25%	41	4,11%	3,86%
63	2,57%	2,32%	40	4,18%	3,93%
62	2,64%	2,39%	39	4,25%	4,00%
61	2,71%	2,46%	38	4,32%	4,07%
60	2,78%	2,53%	37	4,39%	4,14%
59	2,85%	2,60%	36	4,46%	4,21%
58	2,92%	2,67%	35	4,53%	4,28%
57	2,99%	2,74%	34	4,60%	4,35%
56	3,06%	2,81%	33	4,67%	4,42%
55	3,13%	2,88%	32	4,74%	4,49%
54	3,20%	2,95%	31	4,81%	4,56%
53	3,27%	3,02%	30	4,88%	4,63%
52	3,34%	3,09%	29	4,95%	4,70%
51	3,41%	3,16%	28	5,02%	4,77%
50	3,48%	3,23%	27	5,09%	4,84%
49	3,55%	3,30%	26	5,16%	4,91%
48	3,62%	3,37%	25	5,23%	4,98%
47	3,69%	3,44%	24	5,30%	5,05%
46	3,76%	3,51%	23	5,37%	5,12%
45	3,83%	3,58%	22	5,44%	5,19%
44	3,90%	3,65%	21	5,51%	5,26%
43	3,97%	3,72%	20	5,58%	5,33%

## Indemnités de fin de carrière

	En Keuros	
	2023	2024
<b>Données et hypothèses</b>		
Taux d'actualisation ouverture	3,34%	3,42%
Coût des services rendus de l'exercice	5 839	7 198
Prestations versées au cours de l'exercice	(10 126)	(12 785)
Coût des services rendus ouverture	103 924	118 021
DVAMR	14	14
<b>Variation du coût des services rendus</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Coût des services rendus ouverture	103 924	118 021
Coût financier de l'exercice	4 080	4 024
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 839	7 198
Modification de régime	(975)	-
Réduction de régime	-	-
Prestations versées au cours de l'exercice	(10 126)	(13 286)
Pertes (Gains) actuariels générés au cours de l'exercice	15 280	1 728
<b>Coût des services rendus clôture</b>	<b>118 021</b>	<b>117 685</b>
<b>Variation de la juste valeur des actifs de couverture</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Juste valeur des actifs de couverture ouverture	84 801	90 791
Rendement attendu	3 315	3 257
Cotisations versées par l'employeur	-	-
Réduction de régime	-	-
Prestations versées au cours de l'exercice	-	-
(Pertes) Gains actuariels générés au cours de l'exercice	2 675	5 237
<b>Juste valeur des actifs de couverture clôture</b>	<b>90 791</b>	<b>99 285</b>
<b>Limites du corridor</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Gains (Pertes) actuariels cumulés non comptabilisés ouverture	(917)	(13 521)
Limites du corridor ouverture	10 392	11 802
Excédent [A]	<b>9 476</b>	<b>(1 719)</b>
DVAMR [B]	14	14
Gains (Pertes) actuariels à comptabiliser [A/B]	-	(127)
Gains (Pertes) actuariels à comptabiliser sur réduction de régime	-	-
Total Gains (Pertes) actuariels à comptabiliser	-	<b>(127)</b>
Gains (Pertes) actuariels cumulés non comptabilisés ouverture	(917)	(13 521)
Gains (Pertes) actuariels générés au cours de l'exercice	(12 604)	3 509
Sous-total	(13 521)	(10 012)
Pertes (Gains) actuariels comptabilisés	-	127
<b>Gains (Pertes) actuariels cumulés non comptabilisés clôture</b>	<b>(13 521)</b>	<b>(9 884)</b>
<b>Montants</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Coût des services rendus clôture	118 021	117 685
Juste valeur des actifs de couverture clôture	(90 791)	(99 285)
Coût des services passés non comptabilisé	(5 332)	(2 938)
Gains (Pertes) actuariels non comptabilisés	(13 521)	(9 884)
<b>Passif comptabilisé au bilan</b>	<b>8 377</b>	<b>5 578</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 839	7 198
Coût financier de l'exercice	766	767
Impact des modifications de régime	2 322	2 394
Réduction de régime	-	-
Pertes (Gains) actuariels comptabilisés au cours de l'exercice	-	127
<b>Charge comptabilisée au compte de résultat</b>	<b>8 927</b>	<b>10 486</b>
<b>Variations du passif</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Passif ouverture	9 577	8 377
Charge comptabilisée au compte de résultat	8 927	10 486
Prestations versées au cours de l'exercice	(10 126)	(13 286)
<b>Passif clôture</b>	<b>8 377</b>	<b>5 578</b>
<b>Impact net résultat</b>	<b>(1 199)</b>	<b>(2 800)</b>

**Primes de fidélité**

	En Keuros	
	2023	2024
<b>Données et hypothèses</b>		
Taux d'actualisation ouverture	3,12%	3,24%
Coût des services rendus de l'exercice	1 494	1 952
Prestations versées au cours de l'exercice	(832)	(1 146)
Coût des services rendus ouverture	14 220	17 335
DVAMR	10	10
<b>Variation du coût des services rendus</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Coût des services rendus ouverture	14 220	17 335
Coût financier de l'exercice	566	596
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 494	1 952
Modification de régime	228	-
Réduction de régime	-	-
Prestations versées au cours de l'exercice	(832)	(1 146)
Pertes (Gains) actuariels générés au cours de l'exercice	1 659	220
Coût des services rendus clôture	<b>17 335</b>	<b>18 957</b>
<b>Limites du corridor</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Gains (Pertes) actuariels cumulés non comptabilisés ouverture	-	-
Limites du corridor ouverture	-	-
Excédent [A]	-	-
DVAMR [B]	10	10
Gains (Pertes) actuariels à comptabiliser [A/B]	-	-
Gains (Pertes) actuariels cumulés non comptabilisés ouverture	-	-
Gains (Pertes) actuariels générés au cours de l'exercice	(1 659)	(220)
Sous-total	(1 659)	(220)
Pertes (Gains) actuariels comptabilisés	1 659	220
Gains (Pertes) actuariels cumulés non comptabilisés clôture	-	-
<b>Montants</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Coût des services rendus clôture	17 335	18 957
Coût des services passés non comptabilisés	-	-
Gains (Pertes) actuariels non comptabilisés	-	-
<b>Passif comptabilisé au bilan</b>	<b>17 335</b>	<b>18 957</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 494	1 952
Coût financier de l'exercice	566	596
Coût des services passés comptabilisés	228	-
Réduction de régime	-	-
Pertes (Gains) actuariels comptabilisés au cours de l'exercice	1 659	220
<b>Charge comptabilisée au compte de résultat</b>	<b>3 947</b>	<b>2 768</b>
<b>Variations du passif</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Passif ouverture	14 220	17 335
Charge comptabilisée au compte de résultat	3 947	2768
Prestations versées au cours de l'exercice	(832)	(1 146)
Passif clôture	<b>17 335</b>	<b>18 957</b>
<b>Impact net résultat</b>	<b>3 115</b>	<b>1 622</b>

## NOTE 20 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les principaux engagements hors bilan donnés et reçus par la société sont les suivants :

	2023	2024
<b>Engagements financiers donnés</b>		
Achats de devises à terme	69,10	52,57
Ventes de devises à terme	76,68	71,34
<b>Dettes assorties de garanties</b>		
Cautions bancaires en faveur des clients	(2 076,93)	(2 876,72)
Cautions bancaires en faveur de l'administration des douanes	( 1,96)	( 1,96)
<b>Créances assorties de garanties</b>		
Avances aux fournisseurs garanties sous forme de cautions bancaires	2,48	2,39
<b>Engagements relatifs à l'acquisition des titres PAPSO</b>		

Dans le cas où certaines parcelles détenues par la société PAPSO VIII feraient l'objet d'une construction immobilière au cours d'une période de 10 ans suivant la date d'acquisition des titres (15 décembre 2016), MBDA France a l'obligation de verser un complément de prix au vendeur calculé en fonction du type de construction et du nombre de mètres carrés construits avec un montant maximum de 3,3 millions d'Euros.

### Engagements long terme

Effet du corridor sur les engagements sociaux de long terme	(13,52)	(9,88)
Coût des services passés non comptabilisés	( 5,33 )	(2,94)

## NOTE 21 - IDENTITE DE LA SOCIETE MERE

La société MBDA France est détenue à 100,00% par la société MBDA SAS, maison mère du Groupe MBDA. Les comptes annuels de la société MBDA France sont consolidés par les actionnaires de référence du Groupe MBDA. Le Groupe MBDA est détenu par BAE SYSTEMS pour 37,5%, AIRBUS pour 37,5% et LEONARDO pour 25%.

## NOTE 22 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant en compte de résultat est de 640 K€ au titre du contrôle légal des comptes.